



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2023-118

PUBLIÉ LE 23 FÉVRIER 2023

# Sommaire

**Assistance Publique Hôpitaux de Paris - Centre Université de Paris /**  
75-2023-01-11-00017 - ARRETE 2023-001 répartition des sièges et  
composition du CSEL du GHU le 11 janvier 2023 (2 pages)

Page 3

Assistance Publique Hôpitaux de Paris - Centre  
Université de Paris

75-2023-01-11-00017

ARRETE 2023-001 répartition des sièges et  
composition du CSEL du GHU le 11 janvier 2023

ARRÊTÉ 2023 – 001

relatif à la répartition des sièges et à la composition du Comité Social d'Etablissement local du Groupement Hospitalo -Universitaire AP-HP. Centre Université de Paris

LE DIRECTEUR DU GROUPE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE AP-HP. CENTRE UNIVERSITE DE PARIS

- VU le code de la santé publique ;
- VU le code général de la fonction publique
- VU le décret n°2021-1570 du 3 décembre 2021 relatif aux comités sociaux d'établissement des établissements publics de santé, des établissements sociaux, des établissements médico-sociaux et des groupements de coopération sanitaire de moyens de droit public ;
- Vu le décret n°2022-858 du 7 juin 2022 relatif aux comités sociaux d'établissement locaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris et des Hospices civils de Lyon ;
- VU le procès-verbal relatif aux résultats des élections professionnelles du 8 décembre 2022 ;
- VU les listes présentées par les organisations syndicales pour le renouvellement des représentants du personnel au comité social d'établissement local à l'occasion des élections professionnelles du 5 au 8 décembre 2022 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

La répartition des sièges au sein du comité social d'établissement local du Groupement Hospitalo -Universitaire AP-HP. Centre Université Paris Cité est fixée comme suit :

15 sièges à pourvoir :

Inscrits	Votants	Exprimés	Blancs
12 538	2 934	2880	54

Nombre de voix par organisation syndicale :

CFDT	377	voix (13%)
CFTC	88	voix (3%)
FO	360	voix (13%)
SUD-SANTE	900	voix (31%)
UNSA-SANTE	88	voix (3%)
USAP CGT	1067	voix (37%)

Répartition des sièges par organisation syndicale :

USAP CGT	6 sièges
SUD-SANTE	5 sièges
CFDT	2 sièges
FO	2 sièges

ARTICLE 2 :

Ont été élus représentants titulaires et suppléants du personnel au comité social d'établissement local :

Représentants titulaires CFDT :  
HENRARD Laurence (NCK)  
DESMETTRE Josiane (VAUGIRARD)

Représentants suppléants CFDT :  
MARTINEZ PARRA Rodrigo (HTD)  
PEDES Pasquale (NCK)

Représentants titulaires FO AP-HP :  
JARVIS Ghislaine (VAUGIRARD)  
ALIDJRA Idriss (HTD)

Représentants suppléants FO AP-HP :  
FRISSON Sébastien (BROCA)  
N'DIAYE Micael (CCH)

Représentants titulaires SUD SANTE :  
ROINSARD Sabrina (HEGP)  
BOQUET Stanislas (CCH)  
BISCAY Anne-Marie (NCK)  
GHOZLANI Karima (CCL)  
RIVIERE Louis (NCK)

Représentants suppléants SUD SANTE :  
PASCAL Elodie (NCK)  
ALIBAR Benjamin (HEGP)  
TUFFERY Daniel (VAUGIRARD)  
MONDINE Maria (CCH)  
POPULO Wilfried (CCH)

Représentants titulaires USAP-CGT :  
VEGA Aglavene (CCH)  
POKOUDIBY Marie-Rita (NCK)  
BELARBI Fatma (HEGP)  
GUENIFFEY Bruno (BROCA)  
REMBERT Nicolas (CCH)  
TURINES Jacques (CCL)

Représentants suppléants USAP-CGT :  
MATUSZCZAK Carole (HTD)  
KORCHI Rokaya (NCK)  
BARTHE Laetitia (HEGP)  
DAHURON Olivier (BROCA)  
YAZI Tayakout (CCH)  
LEMARCHAND Frédéric (NCK)

ARTICLE 3 :

Le Directeur du Groupement Hospitalo -Universitaire AP-HP.Centre Université Paris Cité et la Directrice des ressources humaines du Groupement Hospitalo -Universitaire AP-HP. Centre Université Paris Cité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 11 Janvier 2022



Didier FRANDJI  
Directeur du GHU AP-HP. Centre-Université Paris Cité